

LES TENDANCES D'UN MARCHÉ

EN EXPLOSION

L'urbanisation a entraîné la commercialisation des pompes funèbres. Le salon funéraire a remplacé le salon familial et l'entreprise familiale a tassé l'artisan croque-mort. La majorité de ces entreprises ont quitté le giron familial depuis une dizaine d'années ou le quitteront au cours des 15 prochaines années, pour être vendues à une multinationale, un autre directeur de funérailles ou une coopérative.

Suivant la courbe d'augmentation des gens âgés de plus de 65 ans, le nombre de décès au Québec, tout comme dans le reste de l'Amérique du Nord, doublera d'ici les 45 prochaines années. Selon une étude menée aux États-Unis, les raisons avancées par plus de 40 % des gens pour justifier le choix d'une entreprise funéraire sont le fait qu'elle a déjà servi la famille, sa réputation et son emplacement. L'arrangement préalable et le prix ne comptent que pour 14 et 9 % des répondants. Le cumul de ces deux facteurs explique aisément l'engouement pour l'acquisition des salons funéraires existants de ceux qui ont flairé la bonne affaire.¹

Photo: Michel Marengo

L'avenir se joue maintenant

L'utilisation commune de véhicules, laboratoires et fours crématoires sur une base régionale est génératrice d'économies. Le pouvoir d'achat de cercueils l'est également. L'entreprise privée a compris l'équation, les coopératives aussi et leur taille joue en leur

faveur. L'entreprise funéraire états-unienne moyenne traite 117 décès par année comparativement à 153 décès pour l'entreprise québécoise et 237 pour la coopérative funéraire moyenne.

Les revenus des grandes entreprises reposent de plus en plus sur l'exécution de contrats de préarrangements funéraires. De 300 à 400 millions \$ profitent actuellement dans les coffres des entreprises funéraires québécoises à ce seul chapitre. Les coopératives disposent de l'avantage de leur membership. Les coopératives vendent un préarrangement pour trois décès traités, un taux comparatif à celui de la moyenne des grandes entreprises. C'est là, présentement, que se joue le marché des funérailles de demain se joue présentement.

Le phénomène de la disposition du corps des défunts par la voie de la crémation augmentera dans les années à venir. Le taux de crémation québécois est actuellement de 33 %. L'industrie réagit en offrant de nouveaux produits et services: installation d'un columbarium, vente d'urnes en bronze ou en marbre, cérémonies particulières. La montée des baby-boomers, la baisse de la pratique religieuse et la recherche de nouveaux rites provoquent une modification de la demande. Les gens cherchent de nouvelles formes de célébration, des funérailles axées sur les valeurs ou les expériences du défunt. L'avenir appartient aux entreprises qui s'ajusteront au changement.

¹ Le marché funéraire au Québec, Fédération des coopératives funéraires du Québec, janvier 2001, 3^e édition.

Ce cahier d'information de quatre pages traitant du développement de l'économie sociale au Québec est édité conjointement sous l'entière et seule responsabilité des trois organisations suivantes:



Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome et permanente visant la promotion et le développement de l'économie sociale. Le Chantier est une corporation à but non lucratif regroupant les grands mouvements sociaux, les acteurs du développement local et les promoteurs d'entreprises d'économie sociale.



Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) est un fonds de capital de risque à but non lucratif qui a pour mission de rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale. Il vise à soutenir l'essor des entreprises collectives par l'injection de capital de connivence servant de levier financier pour la réalisation de leurs projets.

Les bureaux de ces trois organisations sont situés au Complexe Desjardins à Montréal. On peut les contacter aux numéros de téléphone suivants:

Chantier: (514) 281-2320
CSMO: (514) 281-7359
RISQ: (514) 281-2355

Ligne sans frais commune pour les trois organismes:
1-888-251-3255



ÉCONOMIE SOCIALE
ACTION COMMUNAUTAIRE

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire

(CSMO-ÉSAC), organisme à but non lucratif, vise à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de développement et de formation à l'intention de la main-d'œuvre et des entreprises et organismes du secteur, en favorisant et en consolidant la concertation et le partenariat sur une base sectorielle. Le CSMO est financé par Emploi-Québec.

Production de ce cahier: Gaétan Beaudet, Jean Robitaille et Élise Tessier.

Graphisme: Composition Fleur de Lysée.

Ce cahier d'information est publié six fois par année et inséré à 100 000 exemplaires dans chaque édition du magazine *Recto Verso*. Les coûts d'achat de cet espace sont assumés par ces trois organisations et leurs commanditaires.

FONDACTION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

La Caisse d'économie
Desjardins des Travailleuses
et Travailleurs (Québec)